



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04-77-44-51-96

PV N° 5 DU SAMEDI 17/09/2022

Réunion du 12 septembre 2022

- Responsable : Tonio RODRIGUES
- Membres : MM. Nordine BEZZAH - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Responsable C.A. et désignations assistants District : Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Désignations critères, Responsable Juges Arbitres : Jean-Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- Valideur rapport Nord / Sud : Roland THETIER

INDISPONIBILITES

- M. PARISEL Fabrice : le 24 septembre
- M. BEN SADDIK Rachid : du 10 septembre au 2 octobre
- M. MANSOURI Ibrahim : du 30 septembre au 30 octobre
- M. SAFAK Isa : les 22 et 23 octobre ; du 13 au 16 janvier 2023
- M. SERINO Alexandre : les 9 et 16 octobre
- M. ALLOUIS Steve : le 9 octobre
- M. GEDIK Onur : du 30 septembre au 16 octobre
- M. OULDBOUKHITINE Lyece : du 28 octobre au 4 novembre

COURRIERS REÇUS

- M. KHEBAL aissa : certificat médical, prompt rétablissement
- M. CETIN Aytekin : certificat médical, prompt rétablissement
- M. BOUSTANI Nabil : certificat médical, prompt rétablissement

REUNIONS CLUBS - ARBITRES

Le Bureau de Direction, en accord avec la CDA, a décidé d'instaurer pour cette saison des « réunions clubs - arbitres » pour les catégories D1 et D2.

- Réunion clubs D1

Date : **mercredi 14 septembre**

Heure : **19h**

Lieu : **siège du District de la Loire**

Les arbitres centraux de catégorie D1 sont priés d'en prendre note.

- Réunion clubs D2 Poule A

Date : **vendredi 23 septembre**

Heure : **19h**

Lieu : **Saint Romain le Puy**, au stade Emile PIROLLO de St Romain le Puy à l'adresse suivante :
Stade Emile PIROLLO, Avenue l'Angiller, lieu dit « La Roue » 42610 SAINT ROMAIN LE PUY

- Réunion clubs D2 Poule B

Date : **mercredi 28 septembre**

Heure : **19h**

Lieu : **siège du District de la Loire**

Pour les arbitres de catégorie D2, la CDA vous donnera la répartition suivant les deux réunions.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

REUNION OBSERVATEURS

La réunion des observateurs aura lieu le **vendredi 23 septembre à 19h au District de la Loire de Football** (secteur sud). Votre présence est obligatoire si vous souhaitez observer cette année.

Pour information : Nous souhaitons augmenter nos effectifs d'observateurs, si vous souhaitez observer contre indemnisation (en plus de vos obligations d'arbitre) merci de compléter le lien ci-dessous :

<https://forms.gle/ZBEJRTgp2ZFi1REQ7>

INFO IMPORTANTE aux ARBITRES

- Portail des officiels, pour accéder à vos désignations

Le nouveau portail des licenciés « Mon compte FFF » a été mis en service le mardi 22 mars et il ne comporte plus de lien vers le portail des officiels.

Aussi, vous devez vous rendre directement sur le portail des officiels (<https://officiels.fff.fr>) pour accéder :

- aux désignations
- à la consultation et rédaction en ligne des rapports
- à la déclaration des indisponibilités
- aux documents mis à disposition par le centre de gestion
- aux communications de leurs centres de gestion.

Pour accéder au portail, entrez vos identifiants en suivant ce lien : <https://officiels.fff.fr>

- Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur votre portail OFFICIEL dans les 48h MAXI : merci de votre compréhension

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.

RAPPEL AUX ARBITRES

- LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms.

MESSIEURS LES ARBITRES

Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera OBLIGATOIREMENT le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à TOUS LES ARBITRES, sans exception, centraux ou assistants.